

Sujet : [INTERNET] Méthaniseur route de Bielles

De : Jean-François Andriot <andriot.jf@gmail.com>

Date : 30/03/2024 07:23

Pour : pref-ep-metha@haute-marne.gouv.fr

Bonjour,

par le présent mail, je tiens à faire savoir ma totale opposition au projet de Méthaniseur à la sortie de Chaumont en direction de Bielles.

Sur la forme, je trouve inadmissible qu'un tel projet ait été développé pendant quatre ans sans que la population en soit informée et sans quelle puisse donner son avis aux différents points clés d'avancement. Le fait de sortir ce projet du chapeau, au dernier moment, m'apparaît comme une manœuvre orchestrée pour "faire passer la pilule", par sidération. A mon sens, cela met en lumière le peu de cas que font les élus (forcément au courant) et les responsables administratifs (idem) de la démocratie et, en fait, du simple respect pour autrui. Cette manière de procéder est méprisante pour les riverains. Quel genre de personnes (porteurs du projet, élus et administratifs) peuvent avoir ce genre de comportement de mise à l'écart en vue de réaliser ou de permettre de réaliser des affaires visant à tirer des bénéfices pour quelques uns ?

Sur le fond, il est inutile d'être expert pour comprendre l'ineptie de la chose. Onze hectares artificialisés, des dizaines de milliers de trajets de véhicules lourds, des émissions considérables, outrancières, de produits toxiques en tous genres, une obsolescence programmée avec une impossibilité de remise en état de la future friche industrielle (oui, oui : industrielle !), des milliers d'hectares de terres monopolisées qui seront engraisées artificiellement ou/et par épandage de déchets de fonctionnement de la chose font de ce leurre technologique une hérésie. Nous savons tous, promoteurs compris, que ce projet n'a rien à voir avec une quelconque volonté de préservation de la nature. Il s'agit de gens qui ont un capital et qui souhaitent le faire fructifier à travers un montage financier, rien d'autre. Pour s'en convaincre, il suffit de demander aux promoteurs s'ils maintiendraient leur projet sans le rachat du gaz à un prix supérieur au prix du marché !

Pour ces deux seules raisons, démocratique et écologique, ce projet doit cesser.

Il en existe d'autres comme la baisse de la valeur immobilière, les odeurs émanant de l'usine et les nuisances en tous genre dues à la circulation ridiculement élevée de véhicules lourds, la dégradation des routes départementales (entretenues aux frais des contribuables locaux) mais l'un d'entre eux me questionne d'avantage : à combien de morts la préfecture estime t'elle le projet viable ? Les décès intervenus à ce jour sur les routes aux abords immédiats du futur -ex-projet et aux environs, c'est à dire là où se concentrera la circulation des véhicules idoines, permettent une projection statistique du nombre d'accidents supplémentaire à venir en tenant compte du nombre de trajets et de la typologie des véhicules utilisés. Qui ira voir la famille du premier mort pour lui dire qu'on savait que quelqu'un devrait mourir si ce projet se mettait en place mais on ne savait pas qui ni quand ? "Et bien voilà c'est votre père, ou c'est votre sœur qui sont mort pour que quelques uns puissent faire fructifier leur capital..." Je doute qu'il y ait beaucoup de monde pour assumer à ce moment là !

S'ajoutent les statistiques en matière d'accidents qui surviennent dans les entreprises de méthanisations qui permettent de projeter les potentiels accidents à venir. La aussi, la préfecture à t'elle réalisé des projections ?

Également, en raison des différentes pollutions inhérentes au fonctionnement des méthaniseurs, la préfecture a-t-elle réalisé des projections sur la potentielle dégradation de la santé des riverains ? Les services/agences qui gèrent l'eau ont-ils été sollicités pour étudier l'impact de ces pollutions ?

Ce projet doit ne pas voir le jour.

Vous en souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Andriot Jean-François